



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de MONTAGNIER (Jean-Paul C.), NACHEF (Valérie), PATARIN (Jacques), PITASSI (Maria-Cristina), RÉGENT-SUSINI (Anne), GRZEŚKOWIAK-KRWAWICZ (Anna), TRIAIRE (Dominique), CHAMAYOU (Anne), HAMMANN-DÉCOPPET (Christine), JACOB (François), LEBORGNE (Érik), « Notes explicatives », *Œuvres complètes*, Tome XVI B, 1767-1770, ROUSSEAU (Jean-Jacques), p. 45-46

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10783-5.p.0045](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10783-5.p.0045)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTES EXPLICATIVES

- a Précision importante si l'on se souvient que Deschamps était arrivé à Trie le 23 juin 1767, deux jours seulement après Rousseau.
- b L'hydropisie est, précise le *Dictionnaire de l'Académie* (1762), une « enflure causée en quelque partie du corps par les eaux qui se forment et qui s'épanchent ». Elle est très commune, paraît-il, chez le poisson, dernier repas, rappelons-le, du malheureux Deschamps.
- c Rousseau à l'époque n'est pourtant pas avare de conseils médicaux, qu'il s'inquiète sincèrement de la santé de ses correspondants ou qu'il use du langage médical à d'autres fins, comme dans le cas de Voltaire : « les amis de ce pauvre homme », écrit-il à d'Ivernois, devraient le faire « baigner et saigner de temps en temps » (CC 6337).
- d Eustache-Philippe [de] Laubel (1724-1777) fut reçu en 1758 médecin de l'Hôtel-Dieu de Gisors. Rousseau dîne chez lui le jeudi 24 mars au soir (voir CC 6305) et voyait en lui, au moment de la maladie de Du Peyrou, un « médecin très sensé » (Rousseau à François Coindet, CC 6127).
- e C'est Du Peyrou qui fait parvenir des bouteilles de vin par Rouen, ce qui lui vaut, en date du 14 janvier [1768], un petit sermon : « À propos de vin, je vous remercie de celui que vous voulez me faire envoyer de Rouen, mais je vous prie pourtant de le contremander, attendu que je n'ai pas plus de confiance à du vin de Beaune venant de Rouen qu'à du vin de Bordeaux venant de Dijon. Ce dont j'ai besoin n'est pas d'un vin très agréable à boire mais très mûr et très naturel ; il ne conserve guère cette dernière qualité après de si longs circuits » (CC 6199). Les bouteilles étant toutefois arrivées à destination, elles sont promptement réexpédiées, « cachetées et encore empaillées », chez le malheureux Deschamps : destination somme toute logique, Du Peyrou indiquant, le 19 janvier, avoir commandé « un vin pur, pour un malade » (CC 6209).
- f Épine-vinette : « espèce d'arbrisseau où il y a des piquants, qui porte des fruits rouges et aigres » (DA, 1762). On en fait apparemment des dragées, des confitures et même, nous apprend Voltaire, des pastilles (lettre à d'Argental, 4 août 1777, D20751).
- g Leigh propose de lire « points » (CC, A569, note 3) conformément à la définition du *Dictionnaire de l'Académie* de 1762 : « se dit d'une douleur piquante, qui se fait sentir en divers endroits du corps, et particulièrement au côté ». Nos « points de côté », avouons-le, ont perdu ce caractère *piquant*.
- h Le viatique est, rappelle Féraud, « le sacrement de l'Eucharistie, quand on l'administre aux malades qui sont en danger de mort ».
- i Mettre au bleu : mettre au court-bouillon. Féraud y met non un brochet, mais une carpe.
- j Sans se souvenir, donc, qu'il était déjà en danger de mort, mais surtout qu'il avait absorbé une hostie tout aussi susceptible, si l'on y pense bien, de l'envoyer *ad patres*.
- k La pinte de Paris équivalant à un peu moins d'un litre, ce sont près de cinq litres d'une eau « rousse et bilieuse » dont on soulage le malheureux Deschamps.
- l « Celui qui frotte les planchers » (DA, 1762). Richard, caissier du prince de Conti, dresse de notre frotteur un portrait peu flatteur. C'est en effet un « mauvais sujet, aimant à s'entretenir du tiers et du quart, à faire des rapports vrais ou faux des uns et des autres, et

- à semer la zizanie et la discorde partout où il peut avoir accès par ses flatteries » (Richard à Rousseau, [17 avril 1768], *CC* 6329).
- m Leigh indique qu'« exceptionnellement, JJ ne fait pas cet accord » (*CC*, A569, note 7). Cet oubli, si l'on considère l'ensemble des manuscrits disponibles de Rousseau, n'est pas si exceptionnel.
- n C'est-à-dire un « homme envoyé à dessein pour porter des lettres, des nouvelles, des ordres, etc. » (*DA*, 1762).
- o Quarante kilomètres séparent Trie de L'Isle-Adam soit, pour un *express* au XVIII^e siècle, un trajet d'environ quatre heures.
- p Eustache-Philippe, déjà nommé, et son père Philippe, chirurgien.
- q Il faut attendre l'édition de 1798 du *Dictionnaire de l'Académie* pour trouver le sens d'« irrésolution, difficulté futile qui retarde quelque affaire ». Encore le mot est-il « du style familier ».
- r Sur l'importance de cette posture socratique, digne du *Criton*, voir la notice introductive.
- s Tous les dictionnaires de l'époque s'accordent sur le sens figuré de « manège » : « manière d'agir adroite et artificieuse ». Féraud est néanmoins le seul à remarquer que « l'Académie écrit manège, avec accent aigu » ; or, ajoute-t-il, « l'e n'est point fermé, et l'accent grave est plus convenable ».
- t La majuscule s'impose ici et participe de l'ironie perceptible, à la fin de la phrase, dans l'emploi de la particule : Mme *de* Manoury est élevée, à son tour, au rang de « grand Seigneur ».
- u Autres Pâques « ostensibles », celles que Voltaire fait au même moment, et que la marquise de Verdelin narre à Rousseau, à la fin du mois d'avril (*CC* 6341).